

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : COMMUNE (M57) (1)
(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21070072000019

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES ASAP

M. 57

Compte administratif
Voté par nature

BUDGET : MAIRIE DE COUX (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	24
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	26
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	29
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	33

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	35
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	41
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	42
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	43
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	44

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

45
Sans Objet

B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes

46

B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

Sans Objet

B3.1 - Etat des provisions constituées

Sans Objet

B3.2 - Etalement des provisions

Sans Objet

B4 - Etat des charges transférées

Sans Objet

B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers

Sans Objet

B6 - Prêts

Sans Objet

B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés

Sans Objet

B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus

47

B7.3 - Etat des emprunts garantis

49

B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis

Sans Objet

B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail

Sans Objet

B7.6 - Etat des marchés de partenariat

Sans Objet

B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale

Sans Objet

B7.8 - Autres engagements donnés

Sans Objet

B7.9 - Autres engagements reçus

Sans Objet

B8.1.1 - Concours attribués à des tiers

50

B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes

Sans Objet

B9 - Etat du personnel

53

B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier

54

B11.1 - Liste des organismes de regroupement

Sans Objet

B11.2 - Liste des établissements publics créés

Sans Objet

B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

55

B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées

56

B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties

57

B13 - Opérations liées aux cessions

Sans Objet

B14 - Etat des travaux en régie

Sans Objet

B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement

Sans Objet

B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement

Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses

58

C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes

59

C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)

Sans Objet

C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)

Sans Objet

C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)

Sans Objet

C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)

Sans Objet

D - Autres éléments d'information

D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

Sans Objet

D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble

Sans Objet

D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement

Sans Objet

D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement

Sans Objet

D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget

Sans Objet

D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation

Sans Objet

D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine

Sans Objet

D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées

61

D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties

62

D4 - Gestion des fonds européens

Sans Objet

D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale

Sans Objet

D6 - Actions de formation des élus

Sans Objet

D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes

Sans Objet

D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement

Sans Objet

D9 - Identification des flux croisés

Sans Objet

D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

63

D11 - Décisions en matière de taux

65

D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement

Sans Objet

D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement

Sans Objet

D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)

Sans Objet

D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)

Sans Objet

D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain

Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

66

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

■ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;

les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un régime budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II appartiennent alors dans les états de la partie III « Voie du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale	1701

Informations fiscales (N-2)	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	551.6

Informations financières – ratios	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	588.46
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	826.89
3 Dépenses d'équipement brut / population	130.56
4 Encours de dette / population (2) (3)	868.38
5 DGF / population	91.04
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0,15
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 0%
- Investissement : 0%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)		Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	1 461 476,19	1 982 984,87	233 244,57	A1	754 753,25
Investissement	427 123,88	576 443,28	(2) -246 100,11	A2	-96 780,71
Dont 1068		0,00			
Fonctionnement	1 034 352,31	1 406 541,59	(3) 479 344,68	A3	851 533,96

RESTES A REALISER (4)					
	Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II 867 532,65		III + IV 502 149,25	B1	-365 383,40
Investissement	I 867 532,65		III 502 149,25	B2	-365 383,40
Fonctionnement	II 0,00		IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B)		
		(6)
TOTAL	A1 + B1	389 369,85
Investissement	A2 + B2	-462 164,11
Fonctionnement	A3 + B3	851 533,96

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES

I
C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I)
018	RSA	867 532,65
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	20 580,31
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	2 453,34
21	Immobilisations corporelles (3)	15 748,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	828 751,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II)
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET – PAR RECETTES

I
C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)
018	RSA	502 149,25
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (regues) (3)	502 149,25
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres Immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE				II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET				A
		DEPENSES	RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 1 034 352,31	G 1 406 541,59	
	Section d'investissement	B 427 123,88	H 576 443,28	
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I 479 344,68 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D 246 100,11 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)	
		=	=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D 1 707 576,30	= G + H + I + J 2 462 329,55	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00	
	Section d'investissement	F 867 532,65	L 502 149,25	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F 867 532,65	= K + L 502 149,25	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E 1 034 352,31	= G + I + K 1 885 886,27	
	Section d'investissement	= B + D + F 1 540 756,64	= H + J + L 1 078 592,53	
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F 2 575 108,95	= G + H + I + J + K + L 2 964 478,80	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE		II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT		B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reques) (sauf 138) (1)		75 844,85
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		400 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	1 719,03	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	32 086,52	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	184 417,62	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	3 870,00	0,00
	Total des réalisations d'équipement	222 093,17	475 844,85
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	67 216,67
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	205 030,71	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (Ba,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
	Total des réalisations financières	205 030,71	67 216,67
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
	Total des réalisations réelles en investissement	427 123,88	543 061,52
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	33 381,76
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
	Total des réalisations d'ordre en investissement	0,00	33 381,76
TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE			
	TOTAL	I + III	II + IV
		427 123,88	576 443,28

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	246 100,11	VI	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	0,00
TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	673 223,99	II + IV + VI + VII	576 443,28
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		-96 780,71		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 166, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) *DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.*

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**II – PRESENTATION GENERALE
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT**

**II
B2**

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(Y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	230 503,28	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	52 486,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	397 173,72	73 Impôts et taxes (sauf 731)	384 715,10
		731 Fiscalité locale	613 729,00
		74 Dotations et participations (1)	243 087,08
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	157 611,19	75 Autres produits de gestion courante (1)	81 064,58
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	181 367,00	013 Atténuations de charges (1)	31 414,29
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	966 655,19	Total recettes de gestion des services	1 406 496,05
66 Charges financières	34 315,36	76 Produits financiers	45,54
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	0,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	1 000 970,55	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	1 406 541,59

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	33 381,76	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	33 381,76	TOTAL RECETTES D'ORDRE	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	1 034 352,31	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	1 406 541,59

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI
	0,00		479 344,68

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI
	1 034 352,31		1 885 886,27
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)			851 533,96

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE
BALANCE GENERALE – DEPENSES

II
C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	205 030,71	0,00	205 030,71
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	(7)	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00
19	Neutral, et réguil, d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	1 719,03	0,00	1 719,03
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	32 086,52	0,00	32 086,52
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	184 417,62	0,00	184 417,62
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	(8)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	3 870,00	0,00	3 870,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)	0,00	0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)	0,00	0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours	0,00	0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	427 123,88	0,00	427 123,88
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté			246 100,11

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	230 503,28		230 503,28
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	397 173,72		397 173,72
014	Atténuations de produits	181 367,00		181 367,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	157 611,19	0,00	157 611,19
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	34 315,36	0,00	34 315,36
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	33 381,76	33 381,76
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	1 000 970,55	33 381,76	1 034 352,31
	Pour information D 002 Résultat négatif reporté			0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE
BALANCE GENERALE – RECETTES

II
C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	67 216,67	0,00	67 216,67
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	75 844,85	0,00	75 844,85
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	400 000,00	0,00	400 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	(6)	0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		33 381,76	33 381,76
29	Dépreciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépreciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépreciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépreciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	543 061,52	33 381,76	576 443,28

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1 **0,00**

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté **0,00**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	31 414,29		31 414,29
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	52 486,00		52 486,00
71	Production stockée (ou désstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	384 715,10		384 715,10
731	Fiscalité locale	613 729,00		613 729,00
74	Dotations et participations (8)	243 087,08		243 087,08
75	Autres produits de gestion courante (8)	81 064,58	0,00	81 064,58
76	Produits financiers	45,54	0,00	45,54
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	1 406 541,59	0,00	1 406 541,59

Pour information R002 Résultat positif reporté **479 344,68**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES	A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		1 406 974,34	427 123,88	867 532,65	112 317,81	0,00	427 123,88
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	118 299,34	1 719,03	20 580,31	96 000,00	0,00	1 719,03
204	Subventions d'équipement versées (7)	42 086,52	32 086,52	2 453,34	7 546,66	0,00	32 086,52
21	Immobilisations corporelles	207 936,77	184 417,62	15 748,00	7 771,15	0,00	184 417,62
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	832 621,00	3 870,00	828 751,00	0,00	0,00	3 870,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 200 943,63	222 093,17	867 532,65	111 317,81	0,00	222 093,17
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	206 030,71	205 030,71	0,00	1 000,00		205 030,71
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		206 030,71	205 030,71	0,00	1 000,00	0,00	205 030,71
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 406 974,34	427 123,88	867 532,65	112 317,81	0,00	427 123,88
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00		0,00		0,00
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		246 100,11					
Total des dépenses d'investissement cumulées		1 653 074,45	673 223,99	867 532,65	112 317,81	0,00	427 123,88

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		1 653 074,45	576 443,28	502 149,25	574 481,92
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	587 413,74	75 844,85	502 149,25	9 419,64
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	410 000,00	400 000,00	0,00	10 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		997 413,74	475 844,85	502 149,25	19 419,64
10	Dotations, fonds divers et réserves	38 000,00	67 216,67	0,00	-29 216,67
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		39 000,00	67 216,67	0,00	-28 216,67
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 036 413,74	543 061,52	502 149,25	-8 797,03
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	583 278,89			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	33 381,82	33 381,76		0,06
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		616 660,71	33 381,76		583 278,95
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes d'investissement cumulées		1 653 074,45	576 443,28	502 149,25	574 481,92

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	1 406 974,34	427 123,88	867 532,65	112 317,81	0,00	427 123,88
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	118 299,34	1 719,03	20 580,31	96 000,00	0,00	1 719,03
203 Frais d'études, recherche, développement	118 299,34	1 719,03	20 580,31	96 000,00	0,00	1 719,03
2051 Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	42 086,52	32 086,52	2 453,34	7 546,66	0,00	32 086,52
2041481 Subv. Autres cnes: Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041512 Subv. Grpt : Bâtiments, installations	32 086,52	0,00	0,00	32 086,52	0,00	0,00
204182 Autres org pub - Bât. et installations	10 000,00	32 086,52	2 453,34	-24 539,86	0,00	32 086,52
21 Immobilisations corporelles	207 936,77	184 417,62	15 748,00	7 771,15	0,00	184 417,62
2131 Bâtiments publics	29 500,00	28 216,34	0,00	1 283,66	0,00	28 216,34
2138 Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151 Réseaux de voirie	90 659,85	106 115,23	0,00	-15 455,38	0,00	106 115,23
2152 Installations de voirie	3 800,00	0,00	0,00	3 800,00	0,00	0,00
21538 Autres réseaux	12 999,59	2 406,72	0,00	10 592,87	0,00	2 406,72
2157 Matériel et outillage technique	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
2181 Install. générales, agencements	62 559,00	46 811,00	15 748,00	0,00	0,00	46 811,00
2188 Autres immobilisations corporelles	6 418,33	868,33	0,00	5 550,00	0,00	868,33
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	832 621,00	3 870,00	828 751,00	0,00	0,00	3 870,00
231 Immobilisations corporelles en cours	832 621,00	3 870,00	828 751,00	0,00	0,00	3 870,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	1 200 943,63	222 093,17	867 532,65	111 317,81	0,00	222 093,17
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	206 030,71	205 030,71	0,00	1 000,00	0,00	205 030,71
1641 Emprunts en euros	202 743,29	202 743,29	0,00	0,00	0,00	202 743,29
165 Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
168758 Dettes - Autres groupements	2 287,42	2 287,42	0,00	0,00	0,00	2 287,42
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	206 030,71	205 030,71	0,00	1 000,00	0,00	205 030,71
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
Total des dépenses réelles		1 406 974,34	427 123,88	867 532,65	112 317,81	0,00	427 123,88
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
2131	Bâtiments publics	0,00	0,00		0,00		0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00		0,00		0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		1 653 074,45	576 443,28	502 149,25	574 481,92
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	587 413,74	75 844,85	502 149,25	9 419,64
1323	Subv. non transf. Départements	7 250,00	0,00	0,00	7 250,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	580 163,74	38 013,85	502 149,25	40 000,64
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	37 831,00	0,00	-37 831,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	410 000,00	400 000,00	0,00	10 000,00
1641	Emprunts en euros	410 000,00	400 000,00	0,00	10 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		997 413,74	475 844,85	502 149,25	19 419,64
10	Dotations, fonds divers et réserves	38 000,00	67 216,67	0,00	-29 216,67
10222	FCTVA	28 000,00	33 204,59	0,00	-5 204,59
10226	Taxe d'aménagement	10 000,00	34 012,08	0,00	-24 012,08
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		39 000,00	67 216,67	0,00	-28 216,67
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 036 413,74	543 061,52	502 149,25	-8 797,03
021	Virement de la section de fonctionnement	583 278,89	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	33 381,82	33 381,76	0,00	0,06
2802	Frais liés à la réalisation de document	2 412,09	2 412,09	0,00	0,00
28041481	Subv. Autres cnes: Bien mobilier, matériel	6 266,20	6 266,20	0,00	0,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	1 187,01	4 353,75	0,00	-3 166,74
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	1 310,50	1 310,50	0,00	0,00
2804183	Autres org pub - Proj infrastruct int nat.	18 127,22	14 960,44	0,00	3 166,78
2805	Licences, logiciels, droits similaires	4 078,80	4 078,78	0,00	0,02
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE (M57) - MAIRIE DE COUX - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
Total des recettes d'ordre	616 660,71	33 381,76		583 278,95

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		1 737 002,36	1 034 352,31	0,00	0,00	702 650,05	0,00	1 034 352,31
011	Charges à caractère général (3)	302 711,60	230 503,28	0,00	0,00	72 208,32	0,00	230 503,28
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	430 446,29	397 173,72	0,00	0,00	33 272,57		397 173,72
014	Atténuations de produits	181 367,00	181 367,00	0,00	0,00	0,00		181 367,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	165 514,00	157 611,19	0,00	0,00	7 902,81	0,00	157 611,19
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 080 038,89	966 655,19	0,00	0,00	113 383,70	0,00	966 655,19
66	Charges financières	37 802,76	34 315,36	0,00	0,00	3 487,40		34 315,36
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	2 500,00	0,00			2 500,00		0,00
Total des dépenses financières		40 302,76	34 315,36	0,00	0,00	5 987,40		34 315,36
Total des dépenses réelles		1 120 341,65	1 000 970,55	0,00	0,00	119 371,10	0,00	1 000 970,55
023	Virement à la section d'investissement	583 278,89	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	33 381,82	33 381,76			0,06		33 381,76
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		616 660,71	33 381,76			583 278,95		33 381,76

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00							
--	-------------	--	--	--	--	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	1 737 002,36	1 034 352,31	0,00	0,00	702 650,05	0,00	1 034 352,31
--	---------------------	---------------------	-------------	-------------	-------------------	-------------	---------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III
B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		1 257 657,68	1 406 541,59	0,00	0,00	-148 883,91
013	Atténuations de charges (3)	976,62	31 414,29	0,00	0,00	-30 437,67
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	64 770,00	52 486,00	0,00	0,00	12 284,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	339 321,10	384 715,10	0,00	0,00	-45 394,00
731	Fiscalité locale	611 691,00	613 729,00	0,00	0,00	-2 038,00
74	Dotations et participations (3)	185 348,00	243 087,08	0,00	0,00	-57 739,08
75	Autres produits de gestion courante (3)	55 550,96	81 064,58	0,00	0,00	-25 513,62
Total des recettes de gestion des services		1 257 657,68	1 406 496,05	0,00	0,00	-148 838,37
76	Produits financiers	0,00	45,54	0,00	0,00	-45,54
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		0,00	45,54	0,00	0,00	-45,54
Total des recettes réelles		1 257 657,68	1 406 541,59	0,00	0,00	-148 883,91
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	479 344,68					
---	-------------------	--	--	--	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	1 737 002,36	1 885 886,27	0,00	0,00	-148 883,91
--	---------------------	---------------------	-------------	-------------	--------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA							III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE							B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		1 737 002,36	1 034 352,31	0,00	0,00	702 650,05	0,00	1 034 352,31
011	Charges à caractère général (4)	302 711,60	230 503,28	0,00	0,00	72 208,32	0,00	230 503,28
6042	Achats de prestations de services	44 111,00	33 737,72	0,00	0,00	10 373,28	0,00	33 737,72
605	Achats de matériel, équip. et travaux	660,00	681,12	0,00	0,00	-21,12	0,00	681,12
6061	Fournitures non stockables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	7 000,00	4 447,81	0,00	0,00	2 552,19	0,00	4 447,81
60612	Énergie - Électricité	76 500,00	53 421,86	0,00	0,00	23 078,14	0,00	53 421,86
6062	Fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	8 500,00	8 224,80	0,00	0,00	275,20	0,00	8 224,80
60622	Carburants	2 700,00	1 983,73	0,00	0,00	716,27	0,00	1 983,73
60623	Alimentation	100,00	86,47	0,00	0,00	13,53	0,00	86,47
60624	Produits de traitement	150,00	192,79	0,00	0,00	-42,79	0,00	192,79
60628	Autres fournitures non stockées	8 000,00	4 828,31	0,00	0,00	3 171,69	0,00	4 828,31
6063	Fournitures entretien, petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	4 100,00	4 988,31	0,00	0,00	-888,31	0,00	4 988,31
60632	Fournitures de petit équipement	2 450,00	1 539,11	0,00	0,00	910,89	0,00	1 539,11
60633	Fournitures de voirie	1 000,00	382,58	0,00	0,00	617,42	0,00	382,58
60636	Vêtements de travail	1 300,00	1 243,80	0,00	0,00	56,20	0,00	1 243,80
6064	Fournitures administratives	900,00	974,33	0,00	0,00	-74,33	0,00	974,33
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	300,00	285,65	0,00	0,00	14,35	0,00	285,65
6067	Fournitures scolaires	240,00	118,34	0,00	0,00	121,66	0,00	118,34
6068	Autres matières et fournitures	1 300,00	934,76	0,00	0,00	365,24	0,00	934,76
611	Contrats de prestations de services	24 888,40	33 228,96	0,00	0,00	-8 340,56	0,00	33 228,96
613	Locations	3 185,00	2 493,60	0,00	0,00	691,40	0,00	2 493,60
614	Charges locatives et de copropriété	10 600,24	0,00	0,00	0,00	10 600,24	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	2 000,00	1 245,18	0,00	0,00	754,82	0,00	1 245,18
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	5 500,00	2 722,99	0,00	0,00	2 777,01	0,00	2 722,99
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 500,00	895,63	0,00	0,00	604,37	0,00	895,63
615231	Entretien, réparations voiries	4 500,00	4 137,63	0,00	0,00	362,37	0,00	4 137,63
615232	Entretien, réparations réseaux	11 950,00	8 461,73	0,00	0,00	3 488,27	0,00	8 461,73
61551	Entretien matériel roulant	3 000,00	1 419,58	0,00	0,00	1 580,42	0,00	1 419,58
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	1 723,21	0,00	0,00	276,79	0,00	1 723,21
6156	Maintenance	11 911,84	9 726,22	0,00	0,00	2 185,62	0,00	9 726,22
6161	Multirisques	8 984,49	8 984,49	0,00	0,00	0,00	0,00	8 984,49
6168	Autres primes d'assurance	1 855,63	1 855,63	0,00	0,00	0,00	0,00	1 855,63
618	Divers	2 320,00	263,20	0,00	0,00	2 056,80	0,00	263,20

COMMUNE (M57) - MAIRIE DE COUX - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	2 040,00	1 593,94	0,00	0,00	446,06	0,00	1 593,94
623	Pub., publications, relations publiques	13 800,00	6 349,62	0,00	0,00	7 450,38	0,00	6 349,62
624	Transports biens, transports collectifs	630,00	630,00	0,00	0,00	0,00	0,00	630,00
625	Déplacements et missions	100,00	140,00	0,00	0,00	-40,00	0,00	140,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	10 865,00	6 595,04	0,00	0,00	4 269,96	0,00	6 595,04
627	Services bancaires et assimilés	250,00	135,91	0,00	0,00	114,09	0,00	135,91
6281	Concours divers (cotisations)	2 820,00	2 779,24	0,00	0,00	40,76	0,00	2 779,24
6284	Redevances pour services rendus	3 000,00	1 554,30	0,00	0,00	1 445,70	0,00	1 554,30
62878	Remb. frais à des tiers	600,00	194,69	0,00	0,00	405,31	0,00	194,69
6288	Autres services extérieurs	5 100,00	5 052,00	0,00	0,00	48,00	0,00	5 052,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	10 000,00	10 249,00	0,00	0,00	-249,00	0,00	10 249,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	430 446,29	397 173,72	0,00	0,00	33 272,57		397 173,72
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	4 800,00	4 342,32	0,00	0,00	457,68		4 342,32
6411	Personnel titulaire	240 000,00	232 931,16	0,00	0,00	7 068,84		232 931,16
6413	Personnel non titulaire	40 000,00	26 779,17	0,00	0,00	13 220,83		26 779,17
6415	Congés payés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	130 046,29	118 883,87	0,00	0,00	11 162,42		118 883,87
6470	Autres charges sociales	600,00	125,40	0,00	0,00	474,60		125,40
648	Autres charges de personnel	15 000,00	14 111,80	0,00	0,00	888,20		14 111,80
014	Atténuations de produits	181 367,00	181 367,00	0,00	0,00	0,00		181 367,00
739221	FNGIR	181 367,00	181 367,00	0,00	0,00	0,00		181 367,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	165 514,00	157 611,19	0,00	0,00	7 902,81	0,00	157 611,19
65311	Indemnités de fonction	73 000,00	72 559,41	0,00	0,00	440,59	0,00	72 559,41
65313	Cotisations de retraite	3 100,00	3 047,52	0,00	0,00	52,48	0,00	3 047,52
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	8 000,00	7 611,96	0,00	0,00	388,04	0,00	7 611,96
65315	Formation	1 460,00	0,00	0,00	0,00	1 460,00	0,00	0,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	100,00	49,85	0,00	0,00	50,15	0,00	49,85
6541	Créances admises en non-valeur	5 400,00	0,00	0,00	0,00	5 400,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	7 267,74	0,00	0,00	-7 267,74	0,00	7 267,74
6553	Service d'incendie	26 553,00	26 553,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 553,00
65568	Autres contributions	4 794,30	4 665,56	0,00	0,00	128,74	0,00	4 665,56
6558	Autres contributions obligatoires	1 563,00	0,00	0,00	0,00	1 563,00	0,00	0,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	7 809,70	7 809,70	0,00	0,00	0,00	0,00	7 809,70
657362	Subv. fonct. CCAS	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
65738	Subv.fonct.autres établissements publics	5 785,00	5 850,00	0,00	0,00	-65,00	0,00	5 850,00

COMMUNE (M57) - MAIRIE DE COUX - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	4 500,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	4 000,00	2 750,00	0,00	0,00	1 250,00	0,00	2 750,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	9 444,00	9 444,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 444,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	5,00	2,45	0,00	0,00	2,55	0,00	2,45
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 080 038,89	966 655,19	0,00	0,00	113 383,70	0,00	966 655,19
66	Charges financières	37 802,76	34 315,36	0,00	0,00	3 487,40		34 315,36
66111	Intérêts réglés à l'échéance	37 102,76	33 715,36	0,00	0,00	3 387,40		33 715,36
6688	Autres	700,00	600,00	0,00	0,00	100,00		600,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	2 500,00	0,00			2 500,00		0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	2 500,00	0,00			2 500,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		40 302,76	34 315,36	0,00	0,00	5 987,40		34 315,36
Total des dépenses réelles		1 120 341,65	1 000 970,55	0,00	0,00	119 371,10	0,00	1 000 970,55
023	Virement à la section d'investissement	583 278,89						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	33 381,82	33 381,76			0,06		33 381,76
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	33 381,82	33 381,76			0,06		33 381,76
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		616 660,71	33 381,76			583 278,95		33 381,76

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2
Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		1 257 657,68	1 406 541,59	0,00	0,00	-148 883,91
013	Atténuations de charges (4)	976,62	31 414,29	0,00	0,00	-30 437,67
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	30 437,67	0,00	0,00	-30 437,67
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	976,62	976,62	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	64 770,00	52 486,00	0,00	0,00	12 284,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 000,00	2 200,00	0,00	0,00	-1 200,00
7032	Stationnement et location voie publique	2 000,00	2 144,86	0,00	0,00	-144,86
7067	Redev. services périscolaires et enseign	40 000,00	38 198,10	0,00	0,00	1 801,90
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	10 540,00	0,00	0,00	0,00	10 540,00
70878	Remb. frais par des tiers	7 000,00	6 212,92	0,00	0,00	787,08
7088	Produits activités annexes (abonnements)	4 230,00	3 730,12	0,00	0,00	499,88
73	Impôts et taxes (sauf 731)	339 321,10	384 715,10	0,00	0,00	-45 394,00
73211	Attribution de compensation	278 702,72	278 702,72	0,00	0,00	0,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	45 394,00	0,00	0,00	-45 394,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	60 618,38	60 618,38	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	611 691,00	613 729,00	0,00	0,00	-2 038,00
73111	Impôts directs locaux	611 691,00	613 729,00	0,00	0,00	-2 038,00
74	Dotations et participations (4)	185 348,00	243 087,08	0,00	0,00	-57 739,08
74111	Dotation forfaitaire des communes	154 000,00	154 864,00	0,00	0,00	-864,00
741121	DSR des communes	15 000,00	43 987,00	0,00	0,00	-28 987,00
741127	DNP des communes	15 000,00	32 770,00	0,00	0,00	-17 770,00
74718	Autres participations Etat	0,00	8 211,08	0,00	0,00	-8 211,08
7478	Participation Autres organismes	0,00	1 907,00	0,00	0,00	-1 907,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	1 348,00	1 348,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	55 550,96	81 064,58	0,00	0,00	-25 513,62
752	Revenus des immeubles	48 333,96	51 027,53	0,00	0,00	-2 693,57
7588	Autres produits divers gestion courante	7 217,00	30 037,05	0,00	0,00	-22 820,05
Total des recettes de gestion des services		1 257 657,68	1 406 496,05	0,00	0,00	-148 838,37
76	Produits financiers	0,00	45,54	0,00	0,00	-45,54
7688	Autres	0,00	45,54	0,00	0,00	-45,54
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles		1 257 657,68	1 406 541,59	0,00	0,00	-148 883,91

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00			0,00
72	Production immobilisée	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 428 253,10									
1641 Emprunts en euros (total)					3 428 253,10									
00000041551	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPES	22/05/2007	2007-06-30	05/07/2008	160 000,00	F		4,560	4,560	EURO	A	C	N	A-1
00002849745	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPES	25/10/2021	2021-12-30	28/05/2022	80 000,00	F		0,480	0,480	EURO	A	C	N	A-1
004418201	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPES	20/05/2003	2003-06-27	27/06/2004	275 000,00	F		4,550	4,550	EURO	A	C	N	A-1
06057255	BANQUE POPULAIRE DU SUD	03/10/2011	2011-12-23	23/01/2012	80 000,00	F		4,420	4,420	EURO	M	X Autres	N	A-1
102780891300020796501	CAISSE CREDIT MUTUEL PRIVAS	24/07/2023	2023-07-24	31/10/2023	400 000,00	F		4,400	4,400	EURO	T	X Autres	N	A-1
3615343	CAISSE EPARGNE LOIRE DROME ARD	25/06/2006	2005-06-25	25/06/2006	173 000,00	F		3,860	3,860	EURO	A	C	N	A-1
5590640	CAISSE EPARGNE LOIRE DROME ARD	18/06/2018	2018-10-02	10/11/2018	200 000,00	F		1,490	1,490	EURO	M	X Autres	N	A-1
5738779	CAISSE EPARGNE LOIRE DROME ARD	29/04/2019	2019-04-29	10/11/2019	150 000,00	F		1,440	1,440	EURO	M	X Autres	N	A-1

COMMUNE (M57) - MAIRIE DE COUX - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
5739000	CAISSE EPARGNE LOIRE DROME ARD	29/04/2019	2019-07-10	10/08/2019	50 000,00	F		1,490	1,490	EURO	M	X Autres	N	A-1
9067726	CAISSE EPARGNE LOIRE DROME ARD	09/07/2012	2012-07-09	25/09/2012	135 000,00	F		4,840	4,840	EURO	M	X Autres	N	A-1
9216418	CAISSE EPARGNE LOIRE DROME ARD	17/06/2013	2013-09-11	25/09/2013	150 000,00	F		3,520	3,520	EURO	M	X Autres	N	A-1
9410680	CAISSE EPARGNE LOIRE DROME ARD	20/06/2014	2014-10-17	25/11/2014	150 000,00	F		3,080	3,080	EURO	M	X Autres	N	A-1
9554825	CAISSE EPARGNE LOIRE DROME ARD	11/05/2015	2015-06-25	25/07/2015	200 000,00	F		1,750	1,750	EURO	M	X Autres	N	A-1
9737828	CAISSE EPARGNE LOIRE DROME ARD	10/05/2016	2016-07-18	25/08/2016	200 000,00	F		1,850	1,850	EURO	M	X Autres	N	A-1
9956805	CAISSE EPARGNE LOIRE DROME ARD	29/05/2017	2017-08-25	25/09/2017	170 000,00	F		1,500	1,500	EURO	M	X Autres	N	A-1
A1909235000/8916076	CAISSE EPARGNE LOIRE DROME ARD	11/05/2009	2009-05-28	25/09/2009	275 000,00	V		4,090	4,090	EURO	A	C	N	A-1
A191016D	CAISSE EPARGNE LOIRE DROME ARD	28/06/2010	2010-07-02	02/10/2010	80 000,00	F		3,320	3,320	EURO	A	C	N	A-1
CC5100053268	CAISSE EPARGNE LOIRE DROME ARD	04/04/2006	2006-06-12	25/01/2007	210 000,00	F		4,140	4,140	EURO	A	C	N	A-1
MON000685/001	CREDIT LOCAL DE FRANCE	15/05/1998	1998-05-15	01/01/1999	140 253,10	F		5,850	5,850	EURO	A	C	N	A-1

COMMUNE (M57) - MAIRIE DE COUX - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne. indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
N° 365 14 31	CAISSE EPARGNE LOIRE DROME ARD	05/05/2008	2008-06-06	25/11/2008	150 000,00	F		4,750	4,750	EURO	M	X Autres	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de Trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 428 253,10									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 477 115,96					202 743,29	33 714,65	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 477 115,96					202 743,29	33 714,65	0,00	0,00
0000041551	N	0,00	A-1	44 294,64	4,00	F		4,560	9 893,25	2 470,97	0,00	0,00
00002849745	N	0,00	A-1	64 123,60	8,00	F		0,480	7 844,38	345,45	0,00	0,00
004418201	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		4,550	20 308,69	923,94	0,00	0,00
06057255	N	0,00	A-1	20 488,00	3,00	F		4,420	6 248,59	1 056,17	0,00	0,00
102780891300020796501	N	0,00	A-1	396 855,67	19,75	F		4,400	3 144,33	1 012,60	0,00	0,00
3615343	N	0,00	A-1	23 760,18	2,00	F		3,860	11 222,03	1 350,31	0,00	0,00
5590640	N	0,00	A-1	136 091,39	9,83	F		1,490	12 756,11	2 130,97	0,00	0,00
5738779	N	0,00	A-1	111 526,91	10,83	F		1,440	9 445,02	1 679,82	0,00	0,00
5739000	N	0,00	A-1	36 418,91	10,58	F		1,490	3 153,64	568,16	0,00	0,00
9067726	N	0,00	A-1	42 511,15	3,67	F		4,840	10 345,43	2 330,77	0,00	0,00
9216418	N	0,00	A-1	56 287,10	4,67	F		3,520	10 699,20	2 185,80	0,00	0,00
9410680	N	0,00	A-1	66 472,62	5,83	F		3,080	10 270,03	2 169,05	0,00	0,00
9554825	N	0,00	A-1	74 430,94	4,50	F		1,750	15 759,74	1 452,34	0,00	0,00
9737828	N	0,00	A-1	134 299,73	12,58	F		1,850	9 392,51	2 578,93	0,00	0,00
9956805	N	0,00	A-1	102 853,16	8,67	F		1,500	11 030,50	1 632,62	0,00	0,00
A1909235000/8916076	N	0,00	A-1	68 750,00	5,00	V		4,090	13 750,00	3 877,50	0,00	0,00
A191016D	N	0,00	A-1	5 103,88	1,00	F		3,320	5 103,87	338,90	0,00	0,00
CC5100053268	N	0,00	A-1	42 703,00	3,00	F		4,140	13 160,33	2 374,67	0,00	0,00
MON000685/001	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		5,850	10 199,13	620,11	0,00	0,00
N° 365 14 31	N	0,00	A-1	50 145,08	4,83	F		4,750	9 016,51	2 615,57	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE (M57) - MAIRIE DE COUX - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 477 115,96					202 743,29	33 714,65	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	20	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 477 115,96	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)					Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié		Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)								
Total											0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délégation du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 0 €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	RD2 Trottoirs	10	26/02/2018
L	Eclairage Public	15	16/12/2019
L	Centre de Secours SDIS PRIVAS	20	15/03/2021
L	Bien immobilier, matériel études	5	24/04/2023
L	Biens immobiliers, installations	30	24/04/2023
L	Projets d'infrastructure d'intérêt national	40	24/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant Initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux Initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					2 779 343,00	567 715,60										7 837,86	0,00	
ADIS SA HLM	2008	C	CONSTRUCTION 12 LOGEMENTS	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	32 415,00	2 478,52	36,00	A	F	3,300	F	3,300	A-1	EURO	6,21	0,00		
ADIS SA HLM	2008	C	Construction de 12 logements	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	762 492,00	57 091,32	26,00	A	F	4,600	F	4,600	A-1	EURO	763,30	0,00		
ADIS SA HLM	2008	C	Construction de 12 logements Tauléac	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	151 089,00	10 545,60	26,00	A	F	3,300	F	3,300	A-1	EURO	26,44	0,00		
ADIS SA HLM	2008	C	Construction 12 logements Tauléac	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	163 587,00	13 376,89	36,00	A	F	4,600	F	4,600	A-1	EURO	178,85	0,00		
ADIS SA HLM	2021	C	Construction 10 logements ADIS GARANTIE EMPRUNT 105524	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 110 574,00	320 079,37	37,00	A	F	1,350	F	1,350	A-1	EURO	4 672,28	0,00		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ADIS SA HLM	2020	C	Construction 10 logements ADIS GARANTIE EMPRUNT 105524	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	409 186,00	119 143,90	47,00	A	F		1,350	F		1,350	A-1	EURO	1 739,18	0,00
ADIS SA HLM	2020	C	Construction 10 logements ADIS GARANTIE EMPRUNT	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	150 000,00	45 000,00	37,00	A	F		1,100	F		1,100	A-1	EURO	451,60	0,00
TOTAL GENERAL					2 779 343,00	567 715,60											7 837,86	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	7 837,86
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	236 457,94
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	244 295,80
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 406 541,59
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	17,37

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,06	0,00	3,06	3,06	0,00	3,06
Adjoint administratif territorial	C	0,73	0,00	0,73	0,73	0,00	0,73
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	0,33	0,00	0,33	0,33	0,00	0,33
FILIERE TECHNIQUE (c)		4,55	2,43	6,98	6,00	0,98	6,98
Adjoint technique territorial	C	2,00	2,43	4,43	3,45	0,98	4,43
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	0,66	0,00	0,66	0,66	0,00	0,66
Agent de Maitrise	C	1,89	0,00	1,89	1,89	0,00	1,89
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		7,61	2,43	10,04	9,06	0,98	10,04

COMMUNE (M57) - MAIRIE DE COUX - CA - 2023

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
29/09/2008 - Construction de 12 logements	ADIS SA HLM	SA	ADIS SA HLM	96 847,36
29/09/2008 - Construction de 12 logements Tauléac	ADIS SA HLM	ADIS SA HLM	SA	15 581,07
29/09/2008 - Construction 12 logements Tauléac	ADIS SA HLM	ADIS SA HLM	SA	27 624,07
29/11/2008 - CONSTRUCTION 12 LOGEMENTS TAULEAC	ADIS SA HLM	ADIS SA HLM	SA	4 274,78
29/06/2020 - Construction 10 logements ADIS GARANTIE EMPRUNT	ADIS SA HLM	ADIS SA HLM	SA	58 612,50
16/11/2020 - Construction 10 logements ADIS GARANTIE EMPRUNT 105524 2	ADIS SA HLM	ADIS SA HLM	SA	160 296,08
01/01/2021 - Construction 10 logements ADIS GARANTIE EMPRUNT 105524 1	ADIS SA HLM	ADIS SA HLM	SA	405 004,06
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
PNR			3 046,26
SDE 07			0,00
SIE	08/03/1978		0,00
NUMERIAN	03/02/1998		0,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES	B12.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			200 756,59	3 187,70	
Acquisitions à titre onéreux			200 756,59	3 187,70	
01/01/1979	LE TRANSFORMATEUR	14	715,27	0,00	0
31/12/1985	SALLE FETES FABRICOU	24	597,60	0,00	0
31/12/1985	SALLE FETES FABRICOU	24	2 376,00	0,00	0
31/12/1985	SALLE FETES FABRICOU	24	896,40	0,00	0
31/12/1985	CAMPING	45	3 555,79	0,00	0
31/12/1985	CIMETIERE	93	1 768,21	0,00	0
31/12/1985	VOIRIE	94	20 940,36	0,00	0
31/12/1985	VOIRIE	94	17 468,76	0,00	0
31/12/1985	VOIRIE	94	8 847,40	0,00	0
31/12/1985	VOIRIE	94	21 778,52	0,00	0
31/12/1985	VOIRIE	94	1 171,70	0,00	0
31/12/1985	VOIRIE	94	1 087,43	0,00	0
31/12/1985	VOIRIE	94	4 344,91	0,00	0
31/12/1985	VOIRIE	94	7 190,88	0,00	0
31/12/1985	VOIRIE	94	2 244,77	0,00	0
31/12/1985	VOIRIE	94	2 370,00	0,00	0
31/12/1985	VOIRIE	94	18 670,50	0,00	0
31/12/1985	AUBERGE D'ONCLAIRE	127	1 311,54	0,00	0
31/12/1998	RÉSEAUX EAUX PLUVIALES	241	1 446,72	0,00	0
20/04/2004	EAUX PLUVIALES	61	960,00	0,00	0
27/10/2021	SDIS 07 PARTICIPATION CASERNE 2°	21204151210	32 086,52	3 187,70	20
14/04/2022	CARREFOUR RD2 / CHEMIN DU SERRE	475	539,98	0,00	0
24/11/2022	VIDEOPROTECTION	476	26 811,00	0,00	0
24/11/2022	VIDEOPROTECTION	476	20 000,00	0,00	0
17/02/2023	DESTRUCTEUR	477	868,33	0,00	0
11/12/2023	ECOLE DU VILLAGE - VOLET ROULANT	479	708,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES	B12.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	B13

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		205 030,71	205 030,71
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		205 030,71	205 030,71
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	202 743,29	202 743,29
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	2 287,42	2 287,42
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	205 030,71	867 532,65	246 100,11	1 318 663,47

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		654 660,71	III 100 598,43
Ressources propres externes de l'année (a)		38 000,00	67 216,67
10221		0,00	0,00
10222	FCTVA	28 000,00	33 204,59
10226	Taxe d'aménagement (2)	10 000,00	34 012,08
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		616 660,71	33 381,76
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	2 412,09	2 412,09
28041481	Subv. Autres cnes: Bien mobilier, matériel	6 266,20	6 266,20
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	1 187,01	4 353,75
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	1 310,50	1 310,50
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	18 127,22	14 960,44
2805	Licences, logiciels, droits similaires	4 078,80	4 078,78
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	583 278,89	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	100 598,43	502 149,25	0,00	0,00	602 747,68

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 318 663,47
Ressources propres disponibles	IV 602 747,68
Solde	V = IV - II (5) -715 915,79

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	D3.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES

IV

D3.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D10

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 653 074,45	427 123,88	867 532,65	358 417,92
RECETTES	1 653 074,45	576 443,28	502 149,25	574 481,92
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 737 002,36	1 034 352,31	0,00	702 650,05
RECETTES	1 737 002,36	1 406 541,59	0,00	330 460,77

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 653 074,45	427 123,88	867 532,65	358 417,92
RECETTES	1 653 074,45	576 443,28	502 149,25	574 481,92
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 737 002,36	1 034 352,31	0,00	702 650,05
RECETTES	1 737 002,36	1 406 541,59	0,00	330 460,77

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D10

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 653 074,45	427 123,88	867 532,65	358 417,92
RECETTES	1 653 074,45	576 443,28	502 149,25	574 481,92
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 737 002,36	1 034 352,31	0,00	702 650,05
RECETTES	1 737 002,36	1 406 541,59	0,00	330 460,77
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	3 390 076,81	1 461 476,19	867 532,65	1 061 067,97
TOTAL GENERAL DES RECETTES	3 390 076,81	1 982 984,87	502 149,25	904 942,69

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D11

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB		0,00	0,00	36,88	0,00	627 329,00
TFPNB		0,00	0,00	97,82	0,00	8 804,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	10,04	0,00	23 185,00
TOTAL		0,00	0,00			659 318,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V - ARRETE ET SIGNATURES		V
ARRETE ET SIGNATURES		A

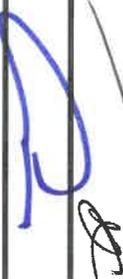
Nombre de membres en exercice : 19
 Nombre de membres présents : 15
 Nombre de suffrages exprimés : 14

VOTES :
 Pour : 14
 Contre : 0
 Abstentions : 4

Date de convocation : 13/02/2024

Présenté par CROS Christelle, Adjointe au Maire (1),
 A Coux, le 19/02/2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session en session Ordinaire
 A Coux, le 19/02/2024
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ALLIER Jérôme , Conseiller Municipal	
AUBERT Michel , Conseiller Municipal	
CHIVELAS Brigitte , Conseillère Municipale	Procuration
CORBILLON Céline , Conseillère Municipale déléguée	
CROS Christelle , Adjointe au Maire	
CROS Samuel , Maire Adjoint	Procuration
DEDIDIER Sylvain , Conseiller Municipal	Procuration
FLECHON Vincent , Conseiller Municipal	Procuration
GIGON Christine , Adjointe au Maire	
HERNANDEZ Guy , Conseiller Municipal	Procuration
JEANNE Jean-Pierre , Maire	
LEFEBVRE Jacques , Conseiller Municipal	
LEVEQUE Marie-José , Conseillère Municipale	
MATHIAN Christian , Conseiller Municipal	
NURY Cassandra , Conseillère Municipale	
SAUVABELLE Sarah , Conseillère Municipale	
THERY Jacques , 5ème Adjoint au Maire	
VALLIER France , Conseillère Municipale	
VOLLE Stéphane , Conseiller Municipal	

V - ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Certifié exécutoire par CROS Christelle, Adjointe au Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ... de la Collectivité territoriale unique de ... de la métropole de ... du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.